

SMC PRIE HORS LES MURS 10

Mardi 2 juin 2020



Evangile selon saint Marc (12, 13-17)

En ce temps-là, on envoya à Jésus des pharisiens et des partisans d'Hérode pour lui tendre un piège en le faisant parler, et ceux-ci vinrent lui dire : « Maître, nous le savons : tu es toujours vrai ; tu ne te laisses influencer par personne, car ce n'est pas selon l'apparence que tu considères les gens, mais tu enseignes le chemin de Dieu selon la vérité. Est-il permis, oui ou non, de payer l'impôt à César, l'empereur ?

Devons-nous payer, oui ou non ? »

Mais lui, sachant leur hypocrisie, leur dit : « Pourquoi voulez-vous me mettre à l'épreuve ? Faites-moi voir une pièce d'argent. » Ils en apportèrent une, et Jésus leur dit : « Cette effigie et cette inscription, de qui sont-elles ? – De César », répondent-ils.

Jésus leur dit : « Ce qui est à César, rendez-le à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »

Et ils étaient remplis d'étonnement à son sujet.

La lettre du père Philippe Jaillot

L'épisode qui est donné à lire dans la liturgie de ce mardi 2 juin pourrait résonner de façon particulière en ce moment. En ce temps d'épidémie, bien des catholiques se sont demandés s'il ne fallait pas agir selon ce que nous pensions être notre identité chrétienne, notre foi, notre défense de la religion. Vous y mettez l'une ou l'autre de ces propositions, et elles ne sont pas équivalentes.

Fallait-il rester indépendant pour proposer ce qui relève de la vie spirituelle des chrétiens ? Quels étaient les enjeux d'atteinte à la liberté religieuse, quand les règles civiles ne permettaient pas de célébrer la messe et les autres sacrements ? Un avis du conseil d'Etat sur un décret concernant les restrictions à la célébration de la messe, même après le déconfinement, a tranché, demandant au gouvernement de revoir sa copie : le décret avait des exigences disproportionnées avec la situation et avec ce qui se pratiquait en d'autres domaines de la vie de la société. Derrière tout cela, il y a pour nous le rappel que si l'Etat est laïc, la société dans laquelle nous vivons n'est pas laïque. Chacun est engagé dans sa conception de l'homme, sa façon d'agir, sa relation à Dieu, et chacun l'est dans un groupe de croyants dont il partage la foi. Pour nous, catholiques, chrétiens, l'Eglise du Christ.

Dans l'Evangile, lorsque Jésus doit se prononcer sur la question qui lui est posée pour le mettre dans l'embarras, il va nous conduire à aller au fond des choses. Il parle de la place du chrétien dans le monde, dans la société et face aux lois de son pays. Mais il l'entraîne plus loin. La question dépasse la seule considération politique : "Faut-il payer l'impôt à César, oui ou non ?". Jésus renvoie chacun à sa responsabilité de citoyen. Mais il dit aux croyants : soyez vraiment chrétiens, et n'y cherchez pas en permanence des conflits avec le pouvoir civil. Soyez droits dans votre foi. Soyez croyants, soyez intelligents, soyez ce que vous êtes. Ne mettez pas vous-mêmes de limites à votre foi en trouvant des justifications parce que le monde dans lequel vous êtes ne serait pas favorable à votre foi. Battez-vous pour votre foi quand il le faut, mais cela n'aura de sens que si votre foi est véritablement une relation à celui en qui vous croyez. Soyez vrais. Soyez justes. Soyez honnêtes avec vous-mêmes et avec Dieu.

Je vous invite à regarder la vidéo que j'ai préparée pour vous. Elle vous permettra de mieux entrer dans ce passage de l'Evangile.



Et pensez à prier un peu chaque jour. Avant de prier le "Notre Père", avant de vous adresser à Dieu, formulez ces intentions et ajoutez-y les vôtres :

Aujourd'hui : pour notre pays et votre pays (certains viennent peut-être d'autres pays)

Mercredi : pour notre Eglise et en particulier notre diocèse de Toulouse.

Jedi : pour nos familles.

Vendredi : pour votre lycée (ou le lycée de vos enfants), pour votre avenir, proche et plus lointain.

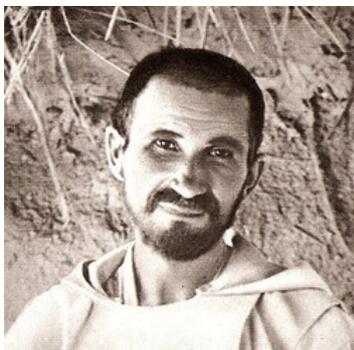
Samedi : pour la paix et l'unité au cœur de notre monde et en vous même (tendre un piège à Jésus, comme dans l'Evangile, est signe d'un manque de paix intérieure)

Dimanche : pour les mamans.

A présent, la vidéo : <https://youtu.be/8Hh9L90hRd0>

le coin de l'info

Très grande joie pour l'Église ! La semaine dernière, le pape François a autorisé la publication de huit décrets de la congrégation pour les Causes des Saints, reconnaissant notamment trois nouveaux saints, neuf nouveaux bienheureux et un vénérable. Parmi eux, quatre Français : les bienheureux **Charles de Foucauld** et **César de Bus** seront bientôt canonisés, la vénérable **Pauline Jaricot** sera quant à elle béatifiée, tout comme le cistercien **Siméon Cardon**. Le servent de Dieu **Melchior de Marion-Brésillac** sera quant à lui déclaré vénérable.



Charles de Foucauld
1858-1916

Charles Eugène de Foucauld de Pontbriand, né le 15 septembre 1858 à Strasbourg (France) et mort le 1er décembre 1916 dans le Sahara algérien, est un officier de l'armée française devenu explorateur et géographe, puis religieux catholique, ermite et linguiste.

Orphelin à l'âge de six ans, Charles de Foucauld est élevé par son grand-père maternel, le colonel Beudet de Morlet. Il intègre l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, fait carrière dans l'armée tout en menant une vie dissolue grâce à l'héritage perçu à la mort de son grand-père. À 23 ans, il décide de démissionner de l'armée afin d'explorer le Maroc en se faisant passer pour un juif. Il est séduit et fasciné par l'Afrique du nord. La qualité de ses travaux lui vaut la médaille d'or de la Société de géographie et une grande renommée à la suite de la publication de son livre Reconnaissance au Maroc (1888). Au cours de ses nombreux voyages, il a découvert la foi des musulmans ; la question religieuse se réveille en lui et après diverses rencontres, il retrouve la foi chrétienne et devient religieux chez les trappistes le 16 janvier 1890. Puis, il part pour la Syrie, toujours chez les trappistes. Sa quête d'un idéal encore plus radical de pauvreté, d'abnégation et de pénitence le pousse à quitter la trappe afin de devenir ermite en 1901. Il vit alors en Palestine, écrivant ses méditations qui seront le cœur de sa spiritualité incluant la Prière d'abandon. Ordonné prêtre à Viviers en 1901 à l'âge de 43 ans, il décide de s'installer dans le Sahara algérien à Béni-Abbès. Il vit avec les Touaregs, adoptant une nouvelle approche apostolique, prêchant non pas par les sermons, mais par son exemple. Il entretient des contacts avec les musulmans du pays, s'occupe des plus pauvres, secourt les esclaves. En 1905, il pose les bases d'une nouvelle fraternité à Tamanrasset où son ermitage est ouvert à tous, chrétiens et musulmans. Afin de mieux connaître les Touaregs, il étudie pendant plus de 12 ans leur culture, publiant sous un pseudonyme le premier dictionnaire touareg-français. Les travaux de Charles de Foucauld sont une référence pour la connaissance de la culture touarègue.

Le 1er décembre 1916 à l'âge de 58 ans, Charles de Foucauld est assassiné à la porte de son ermitage.

Depuis, sont nées des communautés de prêtres, de religieux, de laïcs qui forment la famille spirituelle de Charles de Foucauld : dans notre diocèse, les Petites Sœurs de Jésus, les Petits Frères de Jésus et les Petits Frères de la Moisson de Jésus-Amour. « L'amour de Dieu, l'amour des hommes, c'est toute ma vie, ce sera toute ma vie je l'espère ! » disait Charles de Foucauld.

Son procès en béatification commence dès 1927. Interrompu durant la guerre d'Algérie, il reprend ultérieurement et Charles de Foucauld est déclaré vénérable le 24 avril 2001 par Jean-Paul II, puis bienheureux le 13 novembre 2005 par Benoît XVI. Le 26 mai dernier, le pape François a autorisé la canonisation de Charles de Foucauld.

Pour connaître les petites sœurs de Jésus : <http://petitessoeursdejesus.net/fr>
les petits frères de Jésus : <https://petitsfreresdejesus.com/>
les petits frères de la moisson de Jésus-Amour :
<http://toulouse.catholique.fr/Petits-Freres-de-la-Moisson-de>



*Mon Père,
Je m'abandonne à toi,
fais de moi ce qu'il te plaira.
Quoi que tu fasses de moi,
je te remercie.
Je suis prêt à tout, j'accepte tout.
Pourvu que ta volonté se fasse en moi,
en toutes tes créatures,
je ne désire rien d'autre, mon Dieu.
Je remets mon âme entre tes mains.
Je te la donne, mon Dieu,
avec tout l'amour de mon cœur,
parce que je t'aime,
et que ce m'est un besoin d'amour
de me donner,
de me remettre entre tes mains
sans mesure,
avec une infinie confiance
car tu es mon Père.*

Charles de Foucauld



César de Bus
1544-1607

Fondateur des "Pères de la doctrine chrétienne" présents aujourd'hui en Italie, en Suisse, en Espagne, au Brésil et dans le diocèse d'Avignon, à Cavaillon, qui l'a vu naître, César de Bus a été béatifié par le Pape Paul VI, le 27 avril 1975. Le pape François vient d'autoriser sa canonisation.

Cette congrégation, toujours présente dans le monde entier, se dévoue au ministère paroissial, mais aussi au catéchisme et à l'édition de textes catéchétiques. César de Bus a aussi créé les Ursulines en France.

César de Bus naît le 3 février 1544 à Cavaillon. Sa piété et sa charité se manifestent dès son jeune âge. Après des études au collège des Jésuites d'Avignon et un engagement dans l'armée du Comte de Tende, il part rejoindre son frère à la cour de Charles IX en 1565. A la cour, il ne parvient pas à résister aux attraits des plaisirs de la vie mondaine. Il quitte Paris en 1568 et revient à Cavaillon puis à Avignon, où il continue de mener une existence frivole et dissipée.

En 1575, il se convertit après une rencontre intérieure avec Jésus crucifié et avec le soutien spirituel d'une humble servante et du sacristain de la cathédrale de Cavaillon. Dégoûté de la vie mondaine, il décide de se consacrer à Dieu. En août 1582, à l'âge de 38 ans, il est ordonné prêtre et devient chanoine de la cathédrale de Cavaillon. Il se livre à l'étude, à la méditation et aux privations, tout en visitant les malades, les pauvres et les malheureux. De 1586 à 1592, il vit en ermite sur la colline qui domine la ville. La lecture du catéchisme du Concile de Trente lui donne alors l'idée de créer une société de prêtres qui se feraient catéchistes, en particulier pour les gens sans instruction et les habitants des campagnes. Le 29 septembre 1592 il fonde à L'isle sur la Sorgue la Congrégation des Prêtres de la Doctrine Chrétienne. Il l'installe à Avignon. Élu supérieur général de sa congrégation, de graves épreuves de santé l'obligent bientôt à renoncer à cette charge.

Devenu aveugle, il continue de prêcher et de confesser ; il répète souvent : «"Je n'ai vu ni lu rien en comparaison de ce que Dieu m'a fait voir depuis mon aveuglement ". Il meurt le 15 avril 1607 à Avignon, au matin de Pâques, comme il l'avait prédit : "Ce sera pour moi doublement Pâques, c'est-à-dire le passage du Seigneur et le mien près de Lui".

Pour en savoir plus : <https://www.robion.paroisse84.fr/Bienheureux-Cesar-de-Bus-1544-1607.html>



Pauline Marie Jaricot
1799-1862

Pauline Jaricot est née à Lyon, le 22 juillet 1799, dans une famille de soyeux lyonnais, profondément attachée à l'Eglise. Elle connaît une enfance heureuse, imprégnée de l'affection et de la foi vive de ses parents et de ses frères et sœurs aînés.

A l'adolescence, elle aime les plaisirs, les mondanités, l'élégance et se détourne de Dieu, quand un sermon sur la vanité la bouleverse et va provoquer une véritable conversion intérieure.

En 1816, à 17 ans, Elle décide de consacrer sa vie au Seigneur, fait vœu de chasteté à la Chapelle de la Vierge de Fourvière, tout en restant une laïque.

Sa vie ne sera plus désormais qu'une longue montée vers Dieu. Elle puisera sa force dans la prière, l'Eucharistie, pour entreprendre ses multiples actions charitables, universelles, sans distinction de personnes. Âme de Feu, femme d'action, apôtre inlassable, elle prendra des initiatives audacieuses pour le service de l'évangélisation, pour une plus grande justice sociale, tout en redonnant, le goût de la prière.

Entre 1819 et 1820, avec quelques amies parmi les ouvrières ou des proches, réunis par une vie de prière et d'actions charitables, elle imagine une collecte faite de la main à la main, "le sou de Pauline" pour recueillir des fonds pour des missions. Elle met en pratique un plan basé sur le système décimal : des groupes de 10 personnes, chaque personne formant à son tour un autre groupe de 10 et ainsi de suite. Ce système s'étendra rapidement dans le monde et deviendra l'Association de la Propagation de la Foi, créée le 3 Mai 1822. En 1826, en réponse aux besoins spirituels de son temps, Pauline Jaricot fait naître le Rosaire Vivant. Elle adopte un moyen analogue à celui de la Propagation de la Foi : 15 personnes, 15 mystères (aujourd'hui 20 mystères depuis que le Pape Jean- Paul II a ajouté les Mystères Lumineux) ; chaque associé récite une dizaine de chapelet en méditant un des mystères de la vie de Notre-Seigneur, avec l'intercession de Marie ; ce mystère est tiré au sort par une « zélatrice » responsable du groupe. A sa mort, on comptera environ en France 2.250.000 associés. Le Rosaire Vivant se répandra dans le monde entier jusqu'à nos jours.

En 1845, Pauline Jaricot acquiert les hauts fourneaux de Rustrel, près d'Apt, dans le Vaucluse. Elle souhaite y promouvoir un modèle de production respectueux des conditions de travail et de vie des ouvriers. « Pour améliorer, écrit-elle, la condition de la classe ouvrière, il faut rendre à l'ouvrier sa condition d'homme en l'arrachant à l'esclavage d'un travail sans relâche, sa dignité de père en lui faisant goûter les douceurs de la famille, sa dignité de chrétien en lui procurant les consolations et les espérances de la religion. En un mot, je voudrais qu'on rendît l'époux à l'épouse, le père à l'enfant et Dieu à l'homme. » Pauline souhaite « mettre en œuvre un réseau de solidarité en donnant à un premier groupe d'ouvriers les moyens de se régénérer pour leur permettre de délivrer leurs frères et l'ensemble du monde ouvrier ». Ruinée par des hommes d'affaires en qui elle avait mis, à tort, toute sa confiance, Pauline Jaricot meurt en 1862 dans sa chambre de la maison de Lorette (en contrebas de la basilique de Fourvière à Lyon), dans la misère et l'indifférence générale. Elle dira : « Je n'ai été que l'allumette qui allume le feu. »



Le père Eyquem (dominicain à Toulouse) s'est inspiré du Rosaire Vivant de Pauline-Marie Jaricot pour fonder les **Équipes du Rosaire** en 1955.

Les Équipes du Rosaire sont un Mouvement d'Apostolat des Laïcs reconnu en 1967 par les Evêques de France et en 1972 par l'Ordre des Prêcheurs (Dominicains). C'est un mouvement missionnaire... autour de chez soi !

Une Equipe du Rosaire est un petit groupe de personnes qui se retrouvent en deux temps de prière :

- chaque mois : la prière ensemble "à la maison", chez l'un ou l'autre des membres de l'équipe, pour méditer la Parole de Dieu en s'appuyant sur le feuillet mensuel "Le Rosaire en Equipe".
- chaque jour : la prière personnelle, méditation d'un mystère de la vie de Jésus-Christ en lien avec les autres membres des équipes, grâce au "Livret de Prière Quotidienne".

Pour en savoir plus : <https://equipes-rosaire.org/qui-sommes-nous/>

Les équipes du Rosaire près de chez vous : <https://equipes-rosaire.org/>



La Prière du R. P. Joseph Eyquem « Vers Toi je lève les yeux, Sainte Mère de Dieu » :

« Vers Toi je lève les yeux, Sainte Mère de Dieu ; car je voudrais faire de ma maison, une maison où Jésus vienne, selon sa promesse, quand plusieurs se réunissent en son nom. Tu as accueilli le message de l'ange comme un message venant de Dieu, et Tu as reçu, en raison de Ta foi, l'incomparable grâce d'accueillir en Toi Dieu Lui-même. Tu as ouvert aux bergers puis aux mages la porte de Ta maison sans que nul ne se sente gêné par sa pauvreté ou sa richesse. Sois Celle qui chez moi reçoit afin que ceux qui ont besoin d'être réconfortés le soient ; ceux qui ont le désir de rendre grâce puissent le faire ; ceux qui cherchent la paix la trouvent. Et que chacun reparte vers sa propre maison avec la joie d'avoir rencontré Jésus Lui-même, Lui, le Chemin, la Vérité, la Vie. Amen. »

Père Joseph Eyquem (1917-1990)



Siméon Cardon
1782-1799

Siméon Cardon est né à Cambrai, il a fait sa profession religieuse le 4 août 1782, au monastère bénédictin de la Congrégation de San Mauro à Saint-Faron de Meaux. Pendant la Révolution française, il s'oppose publiquement à la Constitution civile du clergé et, en 1795, il doit fuir la France, se réfugiant à l'abbaye de Casamari. En 1798, Après avoir été trésorier, il est devenu prieur de l'abbaye. Il s'est distingué pour sa sainteté de vie et surtout pour sa charité envers les pauvres et les malades.

Il a été tué dans l'abbaye de Casamari lors de la retraite des troupes françaises du royaume des Deux-Siciles le 14 mai 1799. Alors que la plupart des moines essayaient de se sauver, six ont résisté avec un courage pour défendre l'Eucharistie, les vases sacrés et les vêtements de la profanation.

Au cours d'une audience le 26 mai 2020, le pape François a reçu le cardinal Angelo Becciu, préfet de la Congrégation pour les causes des saints, et a autorisé la promulgation d'un décret reconnaissant que six moines cisterciens de l'abbaye de Casamari, « martyrs de l'eucharistie » : les pères Siméon Cardon, et Domenico M. Zawrel, les frères Albertino Maria Maisonade, Modeste M. Burgen, Maturino Maria Pitri, Zosimo Maria Brambat, avaient été « tués en haine de la foi » à Casamari (Veroli, Italie), entre le 13 et le 16 mai 1799. Ils pourront être béatifiés sans qu'un miracle ne soit nécessaire.



Melchior Marie
de Marion-Brésillac
1813-1859

Melchior Marie de Marion-Brésillac est né le 2 décembre 1813 à Castelnaudary (Carcassonne).

En raison de l'opposition de sa famille, il ne peut pas, au départ, réaliser son désir d'être missionnaire et est ordonné pour son diocèse d'origine en décembre 1838. Il est curé dans son village jusqu'en 1841 lorsque, contre la volonté de son père, il rejoint les Missions Étrangères de Paris (MEP).

Il est nommé vicaire à Salem, dans l'État du Tamil Nadu, dans le sud de l'Inde, et, ensuite supérieur du petit séminaire où il peut former le clergé local. En 1846, il est ordonné évêque. Mgr de Brésillac croit avec ferveur que la seule façon d'avoir une église vraiment locale est d'« avoir un clergé et des religieux locaux ». Cette opinion n'est pas accueillie favorablement par d'autres évêques, la plupart d'Angleterre et de France. Finalement, à cause de nombreux problèmes et de l'incompréhension, après neuf ans du travail missionnaire en Inde, il démissionne et retourne à Rome.

Mgr de Brésillac souhaite être envoyé comme missionnaire au royaume de Dahomey (aujourd'hui la République du Bénin), cependant Rome lui demande de ne pas partir seul, mais de fonder une société missionnaire. Le 15 janvier 1856, il écrit : " La Sacrée Congrégation serait heureuse de me voir ouvrir cette nouvelle mission; mais elle ne veut pas que j'y aille seul; ils veulent que je fonde une Société de missionnaires pour ce travail. " À partir de ce moment, il parcourt toute la France pour appeler les prêtres à se joindre à lui et pour trouver un soutien financier pour aider sa jeune entreprise.

Le 8 décembre 1856, la Société des missions africaines est fondée au sanctuaire de Notre-Dame de Fourvière, à Lyon. Deux ans plus tard, la SMA reçoit comme mission de gérer le nouveau vicariat apostolique de Sierra Leone. Le 14 mai 1859, Mgr de Brésillac, accompagné de deux autres missionnaires, arrive à Freetown, la capitale. L'épidémie de fièvre jaune fait rage dans la ville à l'époque et on le prévient que ce n'est pas sécuritaire de venir dans le pays. Six semaines plus tard, le 25 juin 1859, il meurt des suites de cette fièvre. Il a 45 ans.

Un seul prêtre catholique, le père Reymond, survit à cette maladie et il est trop faible pour diriger les funérailles du Mgr de Brésillac. Il est enterré donc par un missionnaire protestant au cimetière de Freetown où il se reposait jusqu'à ce que ses restes soient ramenés à la chapelle de la SMA à Lyon, en France, en janvier 1928.

La cause de sa canonisation a été introduite dans les années 1980.

Comment devient-on "Bienheureux" ou "Saint" ?

Trois voix sont requises pour une béatification : celle du peuple chrétien par la réputation de sainteté ; celle de l'Eglise (le Pape, avec l'aide de la Congrégation pour les causes des Saints) par la déclaration de l'héroïcité des vertus (héroïcité signifie un don de soi total et durable dans l'amour) ou du martyr du Serviteur ou de la Servante de Dieu, qui est alors appelé Vénérable ; la voix de Dieu par un miracle survenu en lien avec la prière par l'intercession du Serviteur de Dieu.

La béatification d'un martyr ne requiert pas de miracle car le martyr témoigne déjà d'une aide spéciale reçue de Dieu. Un délai de cinq ans après la mort de la personne concernée est requis, pour ne pas confondre la réputation de sainteté avec un enthousiasme populaire passager. Mais le Pape peut en dispenser, comme ce fut le cas récemment pour Mère Teresa de Calcutta et pour Jean-Paul II.

Au terme d'une enquête rigoureuse, sous la responsabilité d'un évêque diocésain et le contrôle d'un promoteur de justice, les témoignages et les documents recueillis, favorables ou non, sont déposés à la Congrégation pour les causes des Saints, à Rome. Là se déroule un procès contradictoire : un rapporteur est chargé du dossier ; le postulateur promet la demande ; le promoteur de la foi apporte les arguments contraires. Des historiens et des théologiens interviennent. Les cardinaux et évêques de la Congrégation donnent leur avis sur l'héroïcité des vertus ou le martyr. Leur avis favorable est transmis au Pape, à qui il revient de déclarer l'héroïcité des vertus.

Le procès sur le miracle – un fait prodigieux (souvent une guérison physique) inexplicable dans l'état actuel de la science et en lien avec la prière par l'intercession du Serviteur de Dieu – après une enquête diocésaine menée avec la participation d'experts, fait intervenir, à la Congrégation romaine, experts, théologiens et promoteur de la foi. Si les cardinaux et évêques sont favorables, le dossier aboutit sur la table du Pape qui, seul, reconnaît le miracle et décide de la béatification. La canonisation peut être décidée par le Pape après la reconnaissance d'un autre miracle attribué au Bienheureux et survenu depuis la béatification. Le Pape peut aussi décider de dispenser de ce miracle, en considération d'autres circonstances suffisamment parlantes comme ce fut le cas du Pape François pour la canonisation du Pape Jean XXIII.

Père Luc-Marie Lalanne

Idée ciné

CRISTEROS

En 1926, un soulèvement populaire secoue le Mexique suite aux lois du président Callès, qui interdisent toutes pratiques religieuses dans l'ensemble du pays. Des hommes et des femmes de tous horizons, les Cristeros, vont alors risquer leur vie pour défendre leur liberté et lutter contre les persécutions menées par le gouvernement.

En Vod (Saje distribution / Amazon prime)



STREAMING VOD